

Groupe de pratiques professionnelles CPE – CR n°2

94 District 6

Animatrices : Emna SAIDI et Hanène STAMBOULI

Nombre de CPE sur le district : 38

Thématique annuelle : Le rôle du CPE dans la mise en place d'un projet liaison collège/ lycée sur le D6.

Date : mardi 9 janvier 2018 Nombre de participants : 17

Autres sujets abordés pendant la séance : le séminaire "[Politiques éducatives, sanctions et principes de droit](#)" de décembre 2017 (prise de notes en ligne sur notre blog).

Intervention d'Hélène Adnet, co-référente du DIF 6

Des informations communiquées lors de la première réunion de la PSAD FOQUALE sont transmises :

- En prévision : la classe « **PACTE** » : accueil des collégiens du district exclus temporairement. Le local a été mis à disposition (la structure sera implantée au 11 avenue Chanzy à Vitry – Le collège F. Rabelais sera l'établissement de rattachement). Les Pilotes sont en attente des différents accords préalables au lancement du dispositif.
Ce dispositif est complémentaire à celui de Fernand Léger qui accueille également des collégiens pluri-exclus du district.
- Le dispositif « **apprentissage** » de notre Mission Locale : accompagnement de nos anciens élèves qui souhaitent devenir apprentis.

La présence des RDS du D6 est souhaitée lors de la prochaine réunion. La PSAD FOQUALE est en attente de la liste à jour des RDS. (Quatre CPE présents se font connaître en tant que RDS : les noms seront communiqués). Par ailleurs, neuf CPE présents souhaitent bénéficier de la formation sur PEL dispensée par Madame Gaudy, coordonnatrice MLDS. (les noms seront également transmis).

Concernant le **DIF 6**

Une présentation du dispositif nous est faite : les plaquettes seront mises en ligne sur notre blog.

H. Adnet rappelle que les collégiens sont accueillis aussi bien dans lycées (ateliers) que dans sur les différentes SEGPA. H. Adnet souligne qu'il lui est quelque fois difficile de rendre compte des attendus pour chacune des filières proposées sur le district.

Travail de Groupe : finalisation du Questionnaire Orientation à destination des élèves de seconde

Emna Saidi présente le questionnaire élaboré lors de notre première séance de travail. Les items sont discutés et le groupe valide la version finalisée qui sera postée sur le blog.

Intervention de Christophe Razat, enseignant référent « liaison collège/lycée » à Chérioux

C. Razat a sondé ses collègues enseignant(e)s dans le but de savoir ce qu'il serait judicieux de mettre en place afin d'améliorer la liaison collège/lycée. Les points soulevés :

1. Méconnaissance des filières : une **collaboration** nécessaire avec les enseignants de lycée afin de connaître les disciplines enseignées, le nombre d'heures...
2. Des élèves de seconde qui se disent « perdus » : Comment mieux les préparer au décalage ?
Proposition de **rencontres** d'enseignants collèges/lycées pour mise en place de pratiques pédagogique communes sur le modèle de ce qui se fait en REP.

3. Une autonomie difficile à acquérir. Mise en place d'un **tutorat inter-établissement : des lycéens tuteurs de collégiens**. Exemple : un lycéen en STI2D tuteur d'un élève de 3^{ème} susceptible de poursuivre dans la même voie.
4. Le **Dispositif Ambassadeurs** : les enseignants estiment qu'il intervient trop tard dans l'année scolaire (en Mars). Pour cette année, nous apprenons qu'il existe de nouvelles modalités pour dont nous n'avons pas connaissance. Un courrier commun est rédigé et sera adressé à Monsieur Martinez.

Le ressenti des anciens élèves a été recueilli lors de la cérémonie de remise du DNB. Les CPE pointent le fait que ces témoignages ne concernent que les élèves « en réussite » en troisième : pas ou peu de retour des collégiens non diplômés. Comment recueillir également leur témoignage ? Envisager une prise de contact par les anciens Professeurs Principaux de 3^{ème}.

L'image négative dont souffre la voie professionnelle est un point non négligeable : il s'agit aussi de convaincre **les parents** (accord fiche navette *Affelnet*). Ceci est d'autant plus difficile lorsque les collègues enseignants de collège ne connaissent absolument pas l'enseignement professionnel et/ou n'ont jamais exercé dans ce type d'établissement.

Claire Milleville profite de notre questionnaire autour de l'information sur l'orientation post-troisième transmise aux familles pour nous informer de **la soirée Orientation en direction des parents d'élèves le 25 janvier prochain à la Maison de Quartier d'Ivry** en lien avec le CIO.

Elle s'engage à nous transmettre sa prise de notes.

Les propositions faites par les CPE :

Les CPE proposent l'envoi pour chaque filière d'un **bulletin type et d'un emploi du temps type**.

C. Razet s'engage à collecter sur un espace collaboratif toutes les informations susceptibles d'aider les Professeurs Principaux dans leurs missions (plaquettes des filières, emploi du temps type par filière, bulletin type...).

Madame Adnet ajoute que cette collecte sera fort utile aux élèves intégrant le DIF6.

Concernant la transmission des bulletins de seconde des lycéens dans leur collège d'origine : les collègues CPE s'accordent à penser que cela n'a de sens que si le bulletin devient un réel objet de travail. Il convient, en heure de vie de classe, pour un ancien élève donné, de comparer ses trois bulletins (anonymés) de 3^{ème} à son premier bulletin de seconde. Ce travail d'analyse comparative par de futurs élèves de seconde permettrait aux collégiens d'anticiper les attendus de seconde.

Les CPE proposent la **création d'un document de liaison** (format A5) qui servirait de support à nos échanges lors de notre dernière rencontre en début juillet : pour chaque élève repéré en collège, mentionné trois points essentiels : **pourquoi** ce repérage ? Quel **bilan** de fin de 3^{ème} ? et quelles **recommandations** pour la seconde ?

Nous poursuivrons ce travail le jeudi 8 mars au Collège Casanova de Vitry.